



MAIRIE DE LABATUT

101 rue des Pyrénées

09700 LABATUT

05 61 60 34 07

mairie@labatut09.fr

http://www.labatut09.fr

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°DE_2025_007

SEANCE DU 07 AVRIL 2025

Date de la convocation : **03 AVRIL 2025**

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
11	09	09
Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
09	00	00
Adoptée		

L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de LABATUT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, sous la présidence de M Jean CRESPIY, Maire.

Étaient présents : M Jean CRESPIY, Mme Janine PERIDON-GONZALES, M Jean-Jacques BELBEZE, Mme Emilie CANCEL, Mme Bernadette PECCATTE, M Bernard DENOS, M Denis LEMOINE, M Alain PERROT, M Matthieu VIDOTTO

Étaient représentés :

Étaient Absents & excusés : M Jean PESOUSSAUD, Mme Aude CARTAILLAC

En conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales : **Mme Janine PERIDON-GONZALEZ a été nommée secrétaire de la séance.**

OBJET : Modification du tableau de voiries

Dans le prolongement de la modification du classement des voiries communales, Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il convient également de mettre à jour le recensement des voies communales d'intérêt communautaire.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil les termes de la définition de l'intérêt communautaire en matière de voirie, tels qu'approuvés lors de la dernière révision des statuts intercommunaux :

« *Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire qui concernera :*

1 – Les voies communales, soit :

- les voies communales à caractère de chemin,*
- les voies communales à caractère de rue,*
- les voies communales à caractère de place publique,*
- les ouvrages d'art.*

2- Les chemins ruraux d'intérêt communautaire, soit :

- les voies affectées à la circulation générale (jonction entre les communes, raccordement aux réseaux départemental et national),*
- les désenclavements d'habitations (hameaux, quartiers, groupes d'habitations). »*

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 5211-17 et L 5214.16.IV ;

Vu l'adressage de la commune ;

Considérant qu'il convient de déterminer pour chaque compétence une ligne de partage entre les compétences communautaires et celles demeurant de nature communale au moyen de critères objectifs, M le Maire aux membres du conseil d'approuve le tableau du classement des voiries de la commune et demandera l'intégration de ce tableau dans la voirie d'intérêt communautaire à l'occasion d'une prochaine révision des statuts intercommunaux de la Communauté de Communes Portes d'Ariège Pyrénées.



MAIRIE DE LABATUT

101 rue des Pyrénées

09700 LABATUT

05 61 60 34 07

mairie@labatut09.fr

<http://www.labatut09.fr>

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

CODE	APPELLATION	DEPART	ARRIVEE	DESCRIPTION	LONGUEUR (ml)	LARGEUR (ml)	SURFACE (m ²)	DATE DE CLASSE- MENT
				VOIES COMMUNALES A CARACTERE DE ROUTE				
VC1	Route de Magnou	VC4	Magnou	Part de la VC4, jusqu'à la ferme de Magnou.	720.00	3.00	2 160.00	2025
VC2	Route de Beauregard	RD127	VC4	Part de la RD127 jusqu'à la VC4.	975.00	3.50	3 412.50	2011
VC3	Route du Pastouret	R3/R5	VC4	Part de la R3 et de la R5 et aboutit au carrefour de la VC4	415.00	3.60	1 494.00	2025
VC4	Route de Gaillac-Toulza	Limite Canté	Limite Lissac	Part la ferme de la Jadeline en limite de la commune de Cante et rejoint la limite de la commune de Lissac au lieu-dit Reggo-Lougo	2 480.00	3.60	8 928.00	2025
VC5	Route des Estrillos	VC3	VC4	Part de la VC3, à la sortie du village de Labatut et aboutit à la VC4.	400.00	3.60	1 440.00	2025
VC6	Route de Lissac	RD127	limite Lissac	Part de la RD127, et se termine à la limite de la commune de Lissac au niveau de l'ouvrage d'art.	80.00	3.00	240.00	2011
VC7	Route de Porteteny	VC4	limite Lissac	Part de la VC4, dessert la ferme de Porteteny et se termine à la limite de la commune de Lissac.	200.00	3.30	660.00	2011
VC8	Route de la Pièce Longue	RD27	Pièce-Longue	Part de la RD27, et rejoint la ferme de Pièce-Longue	1 175.00	3.40	3 995.00	2011
VC9	Chemin de Vidalet	VC4	Las Boulbénos	Part de la VC4 sur la commune de Cante et aboutit au virage avant la ferme de La Pessade.	250.00	3.50	875.00	2011
				TOTAL DES VOIES COMMUNALES A CARACTERE DE CHEMIN (C)	6 695.00		23 204.50	
				VOIES COMMUNALES A CARACTERE DE RUE (R)				
R1	Rue du midi	R5	R3	part de la R5 et arrive à la rue de la Pouzaque (R3).	55.00	4.50	247.50	2011
R2	Rue de l'école	VC2	R6	Part de la VC2 route de Beauregard et rejoint la rue des Lavandières (R6)	60.00	5.90	354.00	2011
R3	Rue de la Pouzaque	VC3/R5	R2	Part du carrefour de la VC3 et de la R5 et rejoint la rue de l'école (R2).	175.00	4.10	717.50	2025

R4	Impasse de la Plaine	R5	Impasse	Part de la rue des Pyrénées (R5) et dessert les habitations sous la mairie.	80.00	4.20	336.00	2025
R5	Rue des Pyrénées	RD127	VC3/R5	Part de la RD127 et aboutit au carrefour de la VC3 et de la R5.	310.00	4.40	1364.00	2025
R6	Rue des Lavandières	R2	R1	Part de la rue de l'école (R2) et rejoint la rue du Midi (R1).	60.00	5.70	342.00	2011
R7	Rue du Mont Vallier	VC5	VC3	Part de la VC5 et rejoint la VC3.	190.00	6.00	1 140.00	2025
R8	Lotissement de Mesplié	VC1	Impasse	Part de la VC1, dessert le lotissement et se termine par une plate-forme de retournement.	110.00	9.50	1 045.00	2011
R9	Rue Del Périé	R5	Dernière maison	Part de la R5 et arrive à dernière maison	75.00	4.40	330.00	2025
TOTAL DES VOIES COMMUNALES A CARACTERE DE RUE (R)					1 115.00		5 876.00	
VOIES COMMUNALES A CARACTERE DE PLACE (P)								
P1	Place de l'abreuvoir	R5	R6	Place de l'abreuvoir bordée par la rue des Pyrénées (R5) et la rue des Lavandières (R6).			450.00	1979
P2	Place de l'église	Eglise	R5	Place devant l'église bordée par la rue des Pyrénées (R5).			70.00	1979
P3	Place de la Mairie	Mairie	R5	Place devant la Mairie bordée par la rue des Pyrénées (R5).			270.00	2004
P4	Place du dôme castral	R2	R3	Place devant la Salle des Fêtes bordée par les rues de l'école (R2) et de la Rue de la Pouzaque (R3).			1 430.00	2004
TOTAL DES VOIES COMMUNALES A CARACTERE DE PLACE (P)							2 220.00	

RECAPITULATIF DE LA VOIRIE COMMUNALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE DE LABATUT	
TOTAL DES VOIES COMMUNALES A CARACTERE DE ROUTE (VC)	6 695.00
TOTAL DES VOIES COMMUNALES A CARACTERE DE RUE (R)	1 115.00
TOTAL DES VOIES COMMUNALES D'INTERET COMMUNAUTAIRE	7 685.00
TOTAL DES VOIES COMMUNALES A CARACTERE DE PLACE (P)	2 220 m2

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

ADOpte la proposition de Monsieur Le Maire et le mandat pour élaborer et signer les documents nécessaires à sa mise en application telle que proposée ci-dessus,

Pour extrait conforme

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Maire M Jean CRESPI	Secrétaire de séance Mme Janine PERIDON-GONZALEZ
	

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Pamiers le : 10 avril 2025